
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 20 OCT 2016

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 16.804 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi et d'une visite médicale d'incorporation, les candidates dont les noms suivent, sont déclarées admissibles par ordre de mérite à l'issue des épreuves sportives au **concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Eaux et Forêts/Femmes, session 2016.**

Ce sont :

INSPECTEURS DES EAUX ET FORETS/FEMMES

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO FLORENCE	00028	B1287219	21/06/90
2°	BOUNDAONE MAMATA	00009	B6452848	31/12/88
3°	OUOBA YAMPOADIBA	00019	B5647604	31/12/83

Arrêté la présente liste à 3 admissibles.

Par ailleurs, les candidates admissibles sont informées que la visite médicale d'incorporation se déroulera dans le centre unique de Ouagadougou le mercredi 02 novembre 2016 au Camp Général Aboubacar Sangoulé Lamizana à 06 heures.

Elles devront se présenter à jeun munies de leur Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) et du recepissé d'inscription.



Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Koudbi SINARE

Chevalier de l'Ordre National